

France-La Plaine Saint-Denis: Reconditioning services of passenger coaches**OJ S 245/2019 19/12/2019****Contract notice – utilities****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF Mobilités

National registration number: 552 049 447

Postal address: 4 rue André Campra, CS 20012

Town: La Plaine Saint-Denis Cedex

NUTS code: FR France

Postal code: 93212

Country: France

Contact person: Adeline Delval

E-mail: ext.adeline.delval@sncf.fr

Telephone: +33 185588386

Internet address(es):Main address: <http://www.sncf.com/>Address of the buyer profile: <http://www.sncf.bravosolution.com/web/login.html>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<http://www.sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.sncf.bravosolution.com/web/login.html><http://www.sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Railway services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Opération de confort esthétique (OPCE) sur 29 rames maximum Occitanie AGC séries BGC et ZGC

Reference number: 2019DOS1120649

II.1.2. Main CPV code

50224200 Reconditioning services of passenger coaches

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Opération de confort esthétique (OPCE) sur 29 rames maximum (dont 19 en tranche ferme) AGC séries BGC et ZGC pour la région Occitanie.

Cette opération consiste à réaliser, sans les désaccoupler, sur un site unique, les transformations du matériel roulant telles que:

- transformer les espaces 1re classe en espace 2e classe,
- rénover les sièges,
- supprimer certains espaces spécifiques pour les rames qui en sont équipées (local ASCT, espace Bar),
- transformer la livrée extérieure selon une livrée spécifique,
- procéder au pelliculage du plafond,
- intégrer un système de comptage voyageurs,
- procéder au nettoyage approfondi des intérieurs du matériel roulant.

Les fournitures nécessaires à cette opération seront fournies par SNCF Mobilités à l'exception des fongibles et du film destiné au pelliculage extérieur.

La prescription des opérations et les éléments du système de logistique intégrée seront fournis par SNCF au titulaire après attribution du marché.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Opération de confort esthétique (OPCE) sur 29 rames maximum (dont 19 en tranche ferme) AGC séries BGC et ZGC pour la région Occitanie.

Cette opération consiste à réaliser, sans les désaccoupler, sur un site unique, les transformations du matériel roulant telles que:

- transformer les espaces 1re classe en espace 2e classe,
- rénover les sièges,
- supprimer certains espaces spécifiques pour les rames qui en sont équipées (local ASCT, espace Bar),
- transformer la livrée extérieure selon une livrée spécifique,
- procéder au pelliculage du plafond,
- intégrer un système de comptage voyageurs,
- procéder au nettoyage approfondi des intérieurs du matériel roulant.

Les fournitures nécessaires à cette opération seront fournies par SNCF Mobilités à l'exception des fongibles et du film destiné au pelliculage extérieur.

La prescription des opérations et les éléments du système de logistique intégrée seront fournis par SNCF au titulaire après attribution du marché.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7.

Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 23

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Une option quantitative de 10 rames maximum supplémentaires est prévue avec la même consistance de prestation que les rames de la tranche ferme.

Cette option de quantité pourra être levée en une ou plusieurs fois.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

III.1.1.1) justifier de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (ou équivalent) de moins de 3 mois;

III.1.1.2) l'imprimé DC1 intitulé « Lettre de candidature — désignation du mandataire par ses cotraitants » dûment complété, ou tout autre document équivalent;

III.1.1.3) l'imprimé DC2 intitulé « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » dûment complété, ou tout autre document équivalent.

Le candidat devra renseigner dans le DC2, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet du marché c'est à dire concernant la rénovation de matériels roulants ferroviaires.

Ces documents sont à se procurer par internet à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

III.1.1.4) le candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'opérateur économique principal;

III.1.1.5) le candidat fournit le document récapitulatif de l'ensemble des pièces demandées selon le modèle pré-défini (clause à clause du JOUE) dûment complété.

Ce document est à télécharger sur E@SI sur le site: <https://snCF.bravosolution.com/web/login.html>

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

III.1.2.1) une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;

III.1.2.2) le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à un tel groupe;

III.1.2.3) une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance en cours de validité pour les risques professionnels et précisant les montants de couverture associés par sinistre;

III.1.2.4) fourniture de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle indiquant le montant garanti et la nature des activités couvertes.

SNCF Mobilités se réserve le droit de faire réaliser, par un organisme tiers indépendant et spécialisé, une enquête financière pour vérifier la santé économique, financière et la pérennité des candidats.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement, à l'exception des points III.1.3.10) à III.

1.3.14) pour lesquels une réponse est suffisante pour l'ensemble du groupement):

III.1.3.1) une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens annuels de l'entreprise, dont les effectifs moyens annuels du personnel d'encadrement, en détaillant, le cas échéant, la part des effectifs en intérim;

III.1.3.2) la présentation d'une liste des principaux services de l'opérateur économique en matière de rénovation de matériels roulants ferroviaires au cours des 3 dernières années, en indiquant: le montant, la date, le destinataire public ou privé, et la nature des matériels concernés. L'exécution satisfaisante des prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

III.1.3.3) l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique;

III.1.3.4) le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques environnementaux inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de l'environnement (ISO 14001 et/ou règlement CE EMAS, et/ ou toute autre norme équivalente), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat avise ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte du fait que l'alinéa précédent leur est applicable. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché;

III.1.3.5) le candidat précise s'il a engagé des démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement;

III.1.3.6) le candidat s'engage à fournir dans son offre les résultats d'une évaluation RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de moins de 12 mois de type EcoVadis ou équivalent, établie sur le périmètre des activités de son entreprise, ou à défaut l'engagement de l'entreprise à se lancer dans cette démarche;

III.1.3.7) le candidat fournit une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont il dispose pour exécuter le marché;

III.1.3.8) le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques professionnels inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de la santé et de la sécurité au travail (OHSAS18001 et/ou ILO-OSH 2001 ou toute autre norme équivalente), attestant du respect de ces dispositions, pourra être fournie par le candidat. Ce dernier précisera le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage des sites certifiés);

III.1.3.9) le candidat doit présenter les moyens, méthode et ingénierie lui permettant notamment de définir les gammes de travail et la formation de son personnel dans le cadre de l'exécution du marché, et attestant de l'expertise du candidat dans le domaine de la rénovation de matériels roulants ferroviaires.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Suite:

III.1.3.10) le candidat présentera dans son dossier de candidature les moyens dont il dispose pour réaliser les opérations de modernisation incluant le pelliculage extérieur dans le planning demandé et sa cadence, afin notamment de justifier de sa capacité à réceptionner la première rame (3 ou 4 caisses) 4 mois au plus tard après la notification du marché pour traitement sans la désaccoupler.

Le titulaire présentera en particulier un bâtiment de 80 m de longueur et 6 m de largeur minimum, dont la température devra être maintenue à 18°, sur voie sur terre-plein (sol béton, bitume...) permettant l'utilisation de passerelles mobiles;

III.1.3.11) le candidat devra apporter la preuve de sa capacité à procéder aux opérations attendues en respectant un temps d'immobilisation sur le site du candidat de 21 jours calendaires maximum par rame de série et une durée maximale de 42 jours calendaires pour réaliser la 1^{re} rame de série afin de réaliser le traitement des 29 rames en 23 mois à partir de la notification du marché à raison d'une rame simultanément;

III.1.3.12) le candidat doit démontrer qu'il dispose d'un site embranché fer au réseau RFN à écartement UIC. À défaut le candidat exposera les moyens qu'il compte mettre en œuvre afin d'assurer, sous sa responsabilité, l'acheminement entre le réseau RFN et son site de production et permettant de respecter le planning et la cadence demandés;

III.1.3.13) le cas échéant, le candidat doit démontrer que son site industriel embranché fer dispose d'une longueur de voie de minimum 80 m réservés au stationnement des matériels roulants à rénover en plus du bâtiment sur voie;

III.1.3.14) le candidat doit démontrer que son site dispose d'une alimentation électrique basse tension afin de réaliser des essais électriques fonctionnels;

III.1.3.15) le candidat, et le cas échéant tous les membres du groupement, doi(ven)t être titulaire(s) du certificat qualité ISO 9001 en cours de validité. À défaut, le titulaire, et le cas échéant tous les membres du groupement, devront exposer leur système de management de la qualité.

Le candidat doit aviser ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte du fait que l'ensemble des dispositions précédentes leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

En phase de candidature, SNCF Mobilités se réserve le droit de réaliser ou de faire réaliser des audits qualité chez les candidats.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Les candidats seront sélectionnés sur la base de leur capacité juridique, technique et financière à réaliser le marché. Ces éléments de capacité seront analysés sur la base des documents demandés dans le cadre du présent avis.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Le marché prévoit la fourniture par le titulaire de garanties bancaires à première demande pour sécuriser les paiements qui s'effectueraient avant la réalisation totale d'une prestation. Les précisions sur les garanties demandées par SNCF Mobilités seront apportées dans les documents du dossier de consultation.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en euros. Les prix sont fermes.

Paieement net par virement à échéance fixée à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Dans le cas d'entreprises groupées et quelle que soit la forme du groupement, seul le mandataire est habilité à présenter à SNCF Mobilités des factures qui seront payées à compte unique.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

Compte-tenu de l'imbrication des prestations objets du marché, le groupement devra être solidaire et le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/01/2020 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 24/01/2020

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

SNCF Mobilités émet cet avis de marché en son nom et pour son compte.

La présente consultation est effectuée dans le cadre de la procédure avec négociation avec mise en concurrence, objet du code de la commande publique. Dans le cadre de cette procédure, la négociation n'est pas systématique. Il s'agit d'une éventualité qui peut être mise en œuvre par l'acheteur selon le niveau des offres remises.

L'entité d'achat développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées courrier électronique du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Toute candidature envoyée par voie électronique doit être envoyée sur la plate-forme [E@SI](#) (cf. section I) de l'avis) par un représentant du candidat dûment habilité. Aucun envoi par courrier électronique n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant sur requête de l'entité d'achat.

Toute candidature électronique ne respectant pas le formalisme précité ou envoyée à une autre adresse est rejetée sans être analysée.

Pour toute difficulté d'ordre technique, le candidat peut se rapprocher du support fournisseurs de la plate-forme (accessible à partir de l'adresse indiquée en section I)). Pour toute autre question, le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au point I.1) du présent avis.

Après examen des documents, l'entité d'achat évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du Cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de construction, de maintenance et de transformation de matériels roulants de SNCF, disponible sur le site [sncf.com: http://www.sncf.com/fr/fournisseurs/documents-utiles](http://www.sncf.com/fr/fournisseurs/documents-utiles)

Les documents de la consultation sont mis à disposition des opérateurs économiques afin de les informer sur la nature et l'étendue du besoin. Toutefois, ces documents comportent des informations sensibles, leur communication est par conséquent subordonnée à la signature préalable d'un accord de confidentialité.

Chaque opérateur souhaitant obtenir les documents de consultation devra retourner par messagerie sécurisée via [E@SI](#) sur le site <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html> l'accord de confidentialité téléchargé sur ledit site et dûment renseigné et signé.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigés en français. L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges.

Toutes les options devront obligatoirement être chiffrées par le candidat.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les procédures de recours applicables sont:

— le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-5 et s.) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché,

— le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et s.) qui peut être exercé dans un délai de:

— 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat,

— 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée,

— le recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses (dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/12/2019